

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29.03.01 Convocation du 22.03.01

Compte rendu affiché 30 mars 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. FERNANDES

Réf. : BJ/LDA

**Objet : DELEGUES AU
CONSEIL d'ADMINISTRATION
de l'A.R.E.P..**

Présents :

M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,
Mme BOUHEY, MM. RODRIGUEZ et OLLIVIER,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD,
WYMAN, MARMONIER, BERRA, M. GONDELAUD,
Mlle ZUILL, MM. GOSSET, FERNANDES, Mmes PERRIN,
DESVIGNES, M. MACHURAT, Mlle MILLET,
MM. BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR,

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents :	26
votants	29

Absents représentés :

M. AUROY par M. GOSSET - M. CHRETIN par
M. GONDELAUD - Mme DURAND par Mme WYMAN.

Monsieur le Maire rappelle que fonctionne à Neuville-sur-Saône une association, l'A.R.E.P. chargée de la restauration scolaire.

La commune étant représentée au sein de cet organisme par deux délégués, il convient de procéder à leur désignation.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-7,
- Vu le résultat des élections municipales du 11 mars 2001,
- Procède à l'élection de ses représentants au sein de l'A.R.E.P. et désigne en conséquence :

**René FAURE
Gilles CHATUT**

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 29 Mars 2001

Pour copie conforme,

Le MAIRE ,

Le MAIRE

Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire

compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 3 avril 2001

- de la publication le 4 avril 2001

Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 3 avril 2001